

Même si le Canada a prouvé qu'il pouvait jouer un rôle important sans siéger à la Commission, le gouvernement cherchera à se faire réélire à cet organisme le plus tôt possible. Je sais que beaucoup de personnes préféreraient que le Canada devienne un membre permanent de la Commission, mais le nombre limité de sièges et leur répartition entre les groupes régionaux en font une impossibilité. Nous devons nous satisfaire du statut d'observateur au moins pendant une autre année, mais d'après notre expérience de la dernière session, cette participation nous laissera toute la latitude voulue pour soutenir les intérêts canadiens et exprimer notre point de vue.

Le Canada a contribué dans une bonne mesure à rendre la Commission davantage capable de focaliser le pouvoir politique collectif des Nations Unies sur les violations des droits de l'homme. En plus de continuer à établir des normes internationalement reconnues relativement au respect des droits de l'homme, la Commission a mis au point diverses techniques utiles pour en encourager l'application. La nomination de rapporteurs spéciaux chargés d'entrer en liaison avec les pays où persistent certaines difficultés et de faire rapport sur ces derniers est un mécanisme désormais bien établi, qui est de plus en plus fréquemment utilisé. Le Groupe de travail sur les disparitions et le Rapporteur spécial sur les exécutions sommaires traitent efficacement de problèmes précis dans une perspective globale, et on a maintenant appliqué cette technique au cas de la torture. Même si elle ne peut échapper aux réalités politiques du monde moderne, la Commission prouve sans aucun doute de plus en plus son utilité. Nous devons examiner comment notre pays pourrait aider à accroître davantage encore l'influence de la Commission. C'est là un domaine où l'ONU acquiert progressivement de plus en plus d'assurance, et le gouvernement canadien lui accordera un soutien inconditionnel.

Outre la Commission et, bien sûr, l'Assemblée générale, le Canada poursuivra ses objectifs au sein d'autres forums. Ainsi, dans un mois, la Réunion d'experts sur les droits de l'homme, tenue dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, aura dépassé l'étape des préliminaires. Cette réunion, qui aura lieu à Ottawa par suite d'une initiative du Canada à la Réunion de suivi de Madrid, montre bien la priorité élevée que le Canada n'a cessé d'accorder aux droits de l'homme tout au long du processus de la CSCE. Ce serait s'aventurer que d'essayer de prédire comment cette réunion, la première entièrement consacrée aux droits de l'homme, pourrait